



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 408-2026

AVIS EST DONNÉ PAR LA GREFFIÈRE ADJOINTE DE LA VILLE DE MATAGAMI :

QUE lors d'une séance tenue le 10 mars 2026, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 408-2026 concernant l'occupation et à l'entretien des bâtiments.

QUE le principal objet de ce projet de règlement est :

- d'établir des normes visant à empêcher le déperissement des bâtiments, à les protéger contre les intempéries et à préserver l'intégrité de leur structure.

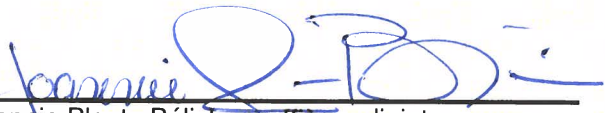
QUE conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui sera tenue le lundi 13 avril 2026, à compter de 19 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 195, boulevard Matagami, à Matagami.

QU'au cours de cette assemblée publique, monsieur le maire ou le conseiller municipal responsable de l'urbanisme expliquera les projets de règlement ainsi que les conséquences de leurs adoptions et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

QUE ce projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

QUE toute personne intéressée peut consulter les projets de règlement à l'hôtel de ville, situé au 195, boulevard Matagami, à Matagami, durant les heures normales d'ouverture du bureau ou sur le site Internet de la Ville de Matagami au www.matagami.com.

DONNÉ à Matagami, ce 25 mars 2026.

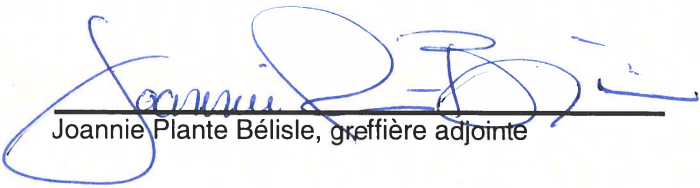


Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe de la Ville de Matagami, certifie avoir publié l'avis public ci-haut le 25 mars 2026, et ce, au bureau de la municipalité et sur le site Internet www.matagami.com.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25 mars 2026.



Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe